



Commission Futsal

PROCES-VERBAL n°9

Réunion du 29/04/2025

Président de séance : M. Rodolphe LOPES

Présents : Mme Daniela SOCAS - MM. CHABANNE Mohamed, Emile LALO, Warren MBEMBE- Sofiane MOURI, Glorece MUKELANGE

Absent : M. Lucas JEAN LOUIS.

Assistent : Mme Manon CALEGARI - M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

SENIORS F

Match N° 53295584 PARIS 18 UNITED / PARIS FEMININ FC ¼ finale coupe seniors F du 26/04/25

Courriel de Paris Féminin FC du 24/04/25 déclarant forfait.

La commission entérine le forfait de Paris Féminin FC et lui inflige une amende de 100 € (Cf. annexe financière)

TIRAGES DES ½ FINALES DES COUPES SENIORS ET JEUNES

½ FINALE U10

PARIS 18 UNITED 1 / PARIS 18 UNITED 2 du 10/05/25

PARIS SPORTING CP / PARIS ACASA du 10/05/25

½ FINALE U12

PARIS 18 UNITED 1 / PARIS 18 UNITED 2 du 10/05/25

SALESIENNE DE PARIS / PARIS ACASA du 10/05/25

½ FINALE U14

PARIS 18 UNITED 1 / PARIS 18 UNITED 2 du 10/05/25

PARIS XIV FC / PARIS ACASA du 10/05/25

½ FINALE SENIORS

PARIS XIV FC / PARIS SPORTING CP du 31/05/25

PARIS ELITE OU CPS 10 / VUE D'ENSEMBLE OU PARIS FUTSAL du 31/05/25

½ FINALE SENIORS F

PARIS FUTSAL / PARIS ACASA du 31/05/25

PARIS 18 UNITED / PARIS SPORTING CP du 31/05/25

les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant ces dates.